



COUR DES
COMPTES
EUROPÉENNE



Pietro Russo

Né à Syracuse, Italie, en 1952

Formation:

Diplôme de droit à l'université de Catane, avec les félicitations du jury (1975).

Admission au barreau (1977)

Expérience professionnelle:

Admis au barreau en 1977. Juge ordinaire auprès de divers tribunaux à partir de 1977. Magistrat de la Cour des comptes italienne à partir de 1985, exerçant auprès du procureur général de la Cour des comptes de Palerme en qualité de conseiller référendaire, de conseiller référendaire de première classe (1987), puis de conseiller maître (1989).

Expert national détaché auprès de la Cour des comptes européenne de 1991 à 1992, dans le secteur responsable du contrôle du Fonds européen de développement régional. Chef de cabinet du membre italien de la Cour des comptes européenne de 1993 à 2003.

De retour en Italie à partir de 2003, il est affecté à la section centrale de contrôle de la gestion des services de l'État de la Cour des comptes italienne; membre des sections réunies pour des missions de consultation; de 2005 à 2008, membre (élu président à compter du 30 juin 2006), représentant l'Italie, du collège des commissaires aux comptes du mécanisme de financement des opérations militaires de l'Union européenne («Athena»); de 2008 à 2011, membre (élu président à compter du 30 juin 2010), représentant l'Italie, du collège des commissaires aux comptes de l'Agence européenne de défense (AED). À partir de 1996, membre de la commission de recours de l'Office communautaire des variétés végétales, sis à Angers.

À partir de 2009, Pietro Russo est membre, représentant l'Italie, du collège international des commissaires aux comptes de l'OTAN (IBAN).

Pietro Russo a exercé de nombreuses fonctions dans le secteur public, comme, entre autres: expert représentant l'Italie au sein du GRECO (Groupe d'États contre la corruption) au Conseil de l'Europe; membre du comité d'évaluation des investissements et d'aide à la programmation et à la gestion des mesures environnementales au ministère de l'environnement; membre du comité interministériel pour l'examen des demandes d'indemnisation et de subvention en raison de pertes encourues par des citoyens italiens à l'étranger, auprès du ministère de l'économie et des finances.

Pietro Russo a également joué le rôle de rapporteur lors de congrès et de séminaires dans le domaine du droit européen, notamment sur des questions liées au contrôle du budget de l'Union européenne et à la lutte contre la fraude. Il est en outre l'auteur de nombreuses notes de jurisprudence et d'articles publiés dans des revues de droit, italiennes et étrangères, dans les domaines du droit civil, du droit procédural en matière civile, du droit administratif, de la comptabilité publique, du droit comparé et du droit de l'UE. Il a été chargé de cours d'organisation institutionnelle communautaire à l'université de Catane.

Pietro Russo est membre de la Cour des comptes européenne depuis le 1^{er} mars 2012, affecté à la chambre IV «Recettes, recherche et politiques internes, et institutions et organes de l'Union européenne».

Publications:

La Corte dei Conti italiana dopo la riforma e la Corte dei Conti Europea dopo Maastricht: mutamenti e nuove occasioni di lavoro comune, dans *Rivista della Corte dei Conti*, n° 2/1994.

La Corte dei Conti – Istituzione comunitaria: note in tema di capacità processuale, dans *Il Foro Amministrativo*, n° 6/1994.

Il problema del Marchio Frazionato ed il nuovo regime del marchio comunitario, dans *Giustizia Civile*, n° 2/1995.

The administrative liability of the officials of the European Communities. Problems and Prospects, dans *The European Union Review*, n° 2/1997.

Controlli, uno sguardo sull'Europa – Evoluzione della certificazione dei conti, dans *Italia Oggi*, 18 juillet 2002.

La certificazione dei conti pubblici in Italia e in Europa: raffronti comparativi, dans *Rivista della Corte dei Conti*, n° 5/2002, et compte rendu de la Convention *La certificazione dei conti pubblici in Italia e in Europa: Tradizione e Prospettive evolutive*, organisée par la Cour des comptes italienne.

Le contrôle des dépenses des collectivités décentralisées en Italie, dans *Administration – Revue de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur*, mars 2002.

Il controllo successivo della Corte dei Conti sulle Amministrazioni dello Stato dopo le riforme degli anni '90: una sistemazione concettuale, dans *Rivista della Corte dei Conti*, n° 4/2004.

El procedimiento de ratificación del Tratado de Lisboa: situación actual, dans *Legal Today.com*, 2008.

Codice operativo del TUE e del TFUE, éd. Simone, 2012: auteur des commentaires sur les articles du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) concernant la Cour des comptes européenne.